

COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



Organisation
mondiale de la Santé

F

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie - Tél: (+39) 06 57051 - Courrier électronique: codex@fao.org - www.codexalimentarius.org

Point 1 de l'ordre du jour

CRD01

PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES
COMITÉ DU CODEX SUR LES CONTAMINANTS DANS LES ALIMENTS

Quatorzième session

(en ligne)

3-7 et 13 mai 2021

Répartition des Compétences entre l'Union Européenne et ses Etats membres
selon l'article II paragraphe 5 du Règlement intérieur de la Commission du Codex Alimentarius

Point de l'ordre du jour	Objet	Cote du Document
1.	Adoption de l'ordre du jour Compétence Etats membres. Vote Etats membres.¹	CX/CF 21/14/1
2	Questions soumises au Comité par la Commission du Codex Alimentarius et/ou ses organes subsidiaires CCMAS: Compétence partagée. Vote Union européenne.	CX/CF 21/14/2
3	Questions émanant de la FAO et de l'OMS y compris le Comité mixte FAO/OMS d'experts des additifs alimentaires (JECFA) Compétence partagée. Vote Etats membres.	CX/CF 21/14/3
4	Questions découlant des autres organisations internationales Compétence partagée. Vote Etats membres.	CX/CF 21/14/4
Substances toxiques présentes dans l'industrie, dans l'environnement et à l'état nature		
5	Limites maximales pour le cadmium dans les chocolats contenant ou déclarant <30 % de matière sèche totale de cacao sur base sèche (à l'étape 7) - Observations à l'étape 6 en réponse à la lettre circulaire CL 2019/81-CF et observations en réponse à la CL 2020/50/OCS-CF Compétence Union européenne. Vote Union européenne.	REP19/CF, Annexe III CX/CF 21/14/5 CX/CF 21/14/5-Add.1
6	Limites maximales pour le cadmium dans les chocolats contenant ou déclarant ≥ 30 % à <50 % de matière sèche totale de cacao sur base sèche et poudre de cacao (100 % de matière sèche totale de cacao) (à l'étape 4) - Observations à l'étape 3 en réponse à la lettre circulaire CL 2021/11/OCS-CF Compétence Union européenne. Vote Union européenne.	CX/CF 21/14/6 CX/CF 21/14/6-Add.1

¹ L'Union européenne peut toutefois prendre la parole et prendre position sur les parties de l'agenda qui sont de sa compétence.

Point de l'ordre du jour	Objet	Cote du Document
7	Code d'usages pour la prévention et la réduction de la contamination des fèves de cacao par le cadmium (à l'étape 4) - Observations à l'étape 3 en réponse à la lettre circulaire CL 2021/12/OCS-CF Compétence partagée. Vote Etats membres.	CX/CF 21/14/7 CX/CF 21/14/7 Add. 1
8	Limites maximales pour le plomb dans certaines catégories d'aliments (à l'étape 4) - Observations à l'étape 3 en réponse à la lettre circulaire CL 2021/13/OCS-CF Compétence Union européenne. Vote Union européenne.	CX/CF 21/14/8 CX/CF 21/14/8 Add. 1
9	Révision du Code d'usages pour la prévention et la réduction de la contamination des aliments par le plomb (CXC 56-2004) (à l'étape 4) - Observations à l'étape 3 en réponse à la lettre circulaire CL 2021/14/OCS-CF Compétence partagée. Vote Etats membres.	CX/CF 21/14/9 CX/CF 21/14/9 Add. 1
<u>Toxines</u>		
10 a	Limites maximales pour les aflatoxines totales dans certaines céréales et produits à base de céréales y compris les aliments pour les nourrissons et les enfants en bas âge (à l'étape 4) - Observations à l'étape 3 en réponse à la lettre circulaire CL 2021/15/OCS-C Compétence Union européenne. Vote Union européenne.	CX/CF 21/14/10-Partiel CX/CF 21/14/10 Add. 1
10 b	Plans d'échantillonnage et de critères de performance pour les aflatoxines totales dans certaines céréales et produits à base de céréales y compris les aliments pour les nourrissons et les enfants en bas âge - Observations en réponse à la lettre circulaire CL 2020/60/OCS-CF Compétence Union européenne. Vote Union européenne.	CX/CF 21/14/10-Partiel CX/CF 21/14/10 Add. 2
11	Limite maximale pour les aflatoxines totales dans les arachides prêtes à consommer y compris le plan d'échantillonnage associé (maintenue à l'étape 4) Compétence Union européenne. Vote Union européenne.	REP18/CF, par.115AnnexeVII REP19/C F, par. 16, 80REP18/EXEC2-Rev.1,par. 23
12	Limites maximales pour les aflatoxines totales et l'ochratoxine A dans la noix de muscade, le piment, le paprika, le gingembre, le poivre et le curcuma et les plans d'échantillonnage associés (maintenues à l'étape 4) Compétence Union européenne. Vote Union européenne.	REP18/CF, par.119AnnexeVIII REP19/ CF,par. 81

Point de l'ordre du jour	Objet	Cote du Document
Documents de discussion		
13	<p>Le méthylmercure dans le poisson:</p> <ul style="list-style-type: none"> ☒ Limites maximales pour le méthylmercure dans d'autres espèces de poisson ☒ Plans d'échantillonnage ☒ Autres recommandations en matière de gestion des risques <p>Compétence Union européenne. Vote Union européenne.</p>	CX/CF 21/14/11
14	<p>L'acide cyanhydrique (HCN) dans le manioc et les produits à base de manioc et la contamination du manioc et des produits à base de manioc par les mycotoxines</p> <p>Compétence Union européenne. Vote Union européenne.</p>	CX/CF 21/14/12
15	<p>Le cadmium et le plomb dans le quinoa</p> <p>Compétence Union européenne. Vote Union européenne.</p>	CX/CF 21/14/13
16	<p>Radioactivité dans les produits de consommation humaine et animale (y compris l'eau potable) dans des circonstances normale</p> <p>Compétence partagée. Vote Etats membres.</p>	CX/CF 21/14/14
Questions générales		
17	<p>Orientation générale sur l'analyse des données en vue de l'élaboration d'une limite maximale et d'une amélioration de la collecte des données</p> <p>Compétence partagée. Vote Etats membres.</p>	CX/CF 21/14/15
18	<p>Approche qui permettrait d'identifier la nécessité de revoir des normes et textes apparentés CCCF existants</p> <p>Compétence partagée. Vote Etats membres.</p>	CX/CF 21/14/16
19	<p>Plan de travail pour le CCCF:</p> <ul style="list-style-type: none"> ☒ Examen de combinaisons aliment de base clé-contaminant pour de futurs travaux du CCCF ☒ Plan de projet pour l'évaluation de la mise en œuvre de codes d'usages du CCCF <p>Compétence partagée. Vote Union européenne.</p>	CX/CF 21/14/17
20	<p>Évaluations du JECFA:</p> <ul style="list-style-type: none"> ☒ Liste des contaminants à évaluer en priorité par le JECFA ☒ Suivi des résultats des évaluations du JECFA <p>- Observations en réponse à la lettre circulaire CL 2020/24-CF (liste de priorité)</p> <p>Compétence partagée. Vote Etats membres.</p>	<p>CX/CF 21/14/18</p> <p>CX/CF 21/14/18 Add. 1</p>

Point de l'ordre du jour	Objet	Cote du Document
21	Autres questions et travaux futurs <i>La compétence et le droit de vote seront déterminés en fonction des sujets traités. (Document non disponible).</i>	
22	Date et lieu de la prochaine session Compétence Etats membres. Vote Etats membres.	
23	Adoption du rapport Compétence Etats membres. Vote Etats membres.².	

² L'Union européenne peut toutefois prendre la parole et prendre position sur les parties du rapport qui sont de sa compétence.